



Ammerschwihr
Terre du Kaefferkopf

n°42

Janvier 2022



Au fil du Wallbach

AMMERSCHWIHR - TROIS-EPIS

Bulletin municipal

SOMMAIRE

◆ Le mot du maire	p. 3-4
◆ Le recensement	p. 4-5
◆ Pour pouvoir voter	p. 6-7
◆ Covoit'ici	p. 7
◆ Déneigement	p. 8-9
◆ Un témoin de l'Annexion	p. 9
◆ Travaux fossés et chemins	p. 10-11
◆ Travaux d'élagage	p. 12
◆ Travaux à l'école	p. 13-14
◆ Travaux à la salle des fêtes	p. 14
◆ Des ilots arbustifs	p. 14
◆ Cadet Rousselle a un jardin	p. 15
◆ Cartable et compagnie	p. 16
◆ Création d'un espace de street work out	p. 17
◆ Des nouvelles de l'EHPAD	p. 18
◆ Journée citoyenne 3 ^e édition	p. 19-22
◆ CMJ et street art	p. 23
◆ CMJ en forêt et élections	p. 24
◆ Les Estivales	p. 25
◆ Bourse de modèles réduits	p. 26
◆ Fête des vendanges	p. 27
◆ Un peu d'histoire curé Hugar	p. 28
◆ Le saviez-vous ? retable St Eloi	p. 29
◆ Ça s'est passé	p. 30-31
◆ Journées du Patrimoine	p. 32
◆ L'orgue Rinckenbach	p. 33
◆ Palmarès des maisons fleuries	p. 34
◆ Les Lumières de l'avent	p. 35
◆ Marathon et don du sang	p. 36
◆ Merci à nos annonceurs	p. 37
◆ La recette	p. 38
◆ Nos joies et nos peines	p. 39
◆ Agenda	p. 40



Dessin de Claire Carré

Photo mystère du numéro précédent : L'aviez-vous reconnue ? La petite fillette à côté de l'ours fin des années 1950 près de l'école se nomme Lucie Gleizes-Pongratz, notre doyenne des élues au conseil municipal. Quant à l'ours, cela reste un mystère...

Mairie d'Ammerschwihr

2 rue de la Reconnaissance – 68770 AMMERSCHWIHR

Tél : 03 89 47 12 24 – Fax 03 89 78 22 90

Courriel : contactville@ammerschwihr.net - Site Web : www.ammerschwihr.fr

Directeur de la publication : Patrick Reinstettel.

Comité de rédaction : Commission 3 (Culture, communication, cérémonies) :

Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Manon Anthouard, Aline Fischer, Robin Koenig, Marie Riebert-Kille, Béatrice Thomas, Eric Weibel.

Crédit photos : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Marc Schielé, Lucie Pongratz-Gleizes, Jean-Luc Gallet, Jean Siegel, Guy Thomas, Guillaume Lenys.

Conception Graphique : Imp. MOSER - 68127 NIEDERHERGHEIM (Imprimé sur papier 100% recyclé).

Tirage : 1000 exemplaires.

Le Mot du Maire

Chers habitants d'Ammerschwihr et de Trois Epis,

Nous n'en n'avons pas terminé avec la pandémie. Au moment où je rédige cet éditorial, il nous est annoncé une cinquième vague.

Mais grâce aux efforts de tous, aux gestes barrière, à la campagne de vaccination, la situation en France est pour l'instant favorable. Il convient de demeurer vigilant. Une campagne de rappel vaccinal est lancée pour doper l'immunité. Il nous faudra apprendre à vivre avec les variants du virus jusqu'à ce que la majorité de la population mondiale soit vaccinée.

Dans ce contexte de pandémie et sur fond de démarrage de campagne électorale, notre pays prend conscience des enjeux de demain : la place du travail dans notre société, l'âge légal de départ à la retraite, la sécurité, la protection de notre planète, notre vulnérabilité énergétique et économique.

Au quotidien, j'observe un certain relâchement de nos comportements, voire une certaine agressivité. Sachons raison garder. Il faut reconnaître que la période est difficile, parfois angoissante. C'est pourquoi, à son niveau, tout au long de ce second semestre 2021, l'équipe municipale a tenu avec nos associations à maintenir le lien avec les habitants de notre commune.

A ce titre, vous constaterez dans ce nouveau numéro de la gazette municipale que la « journée citoyenne » du 25 septembre a été une véritable réussite. Elle s'est déroulée sur plusieurs étapes dans la bonne humeur : journées de travaux préparatoires et d'achèvement du travail, soirée de projection des photos. Je remercie les habitants pour leur enthousiasme et leur investissement pour l'embellissement de notre ville, et la création de véritables liens d'amitié.

Je salue le travail de l'association culturelle et festive d'Ammerschwihr qui a organisé « Les Estivales » chaque jeudi de juillet et août et la fête des vendanges dans le strict respect des règles sanitaires, puis « Les lumières de l'avent » les 20 et 21 novembre. Cela représente beaucoup de responsabilités et d'heures de travail.

Le traitement des dossiers municipaux a également été mené de front et notamment : sélection de la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité du groupe scolaire, déplacement de l'aire de jeux de la place Afderseeden sur la rue du rempart, création d'une aire sportive en face de la pharmacie dans le quartier des fleurs, rénovation du parquet de la salle des fêtes, déplacement du jury pour le concours des maison fleuries, organisation des journées du patrimoine et des élections pour le renouvellement du conseil municipal des jeunes.

Notre commune étant engagée dans une démarche de suppression totale de l'utilisation des produits phytosanitaires, vous avez pu constater que l'été maussade et pluvieux a rendu difficile le travail de lutte contre les mauvaises herbes de nos espaces verts et de la voirie. Des réflexions sont en cours pour faire en sorte de mieux maîtriser l'entretien du cimetière, notamment au niveau des zones de séparation entre les sépultures.

En ma qualité de président du conseil d'administration, et aux côtés de sa directrice, de l'Agence régionale de santé et de la Collectivité européenne d'Alsace, je suis tout particulièrement le dossier de rénovation de la maison de retraite de la Weiss.

A Trois Epis, la réfection de la mise en lumière du centre de la station lancée par le SIVOM est achevée en même temps que la restauration de la chapelle de l'Annonciation parfaitement

Le Mot du Maire (suite)

menée par la communauté des pères rédemptoristes. Des réflexions sont en cours pour la restauration du monument du Galtz.

Je souhaite que cette nouvelle année 2022 soit plus sereine et apporte avec elle l'espoir d'un retour à la normale pour tous les habitants de la commune, la reprise de la totalité de nos activités comme par exemple la fête des aînés, les concerts tant attendus de notre musique municipale, les cérémonies commémoratives en grands groupes.

2022 est une année électorale importante pour notre démocratie : l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et les élections législatives des 12 et 19 juin 2022. Pour faire valoir votre droit de vote, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

En cette période de fin d'année, nous avons paré notre chère ville de ses décorations pour émerveiller petits et grands. Nous y mettons tout notre cœur pour entrevoir cette petite lumière au bout du tunnel, et ouvrir une parenthèse heureuse.

Prenez soin de vous et des vôtres. Belles fêtes de fin d'année à tous. Je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2022.

Patrick Reinstettel
Maire d'Ammerschwyr
Président du SIVOM des Trois Epis
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

Merci à Georges et Maria Huchelmann

Après 28 ans au fournil et derrière le comptoir de la boulangerie Au champ de blé place du Général De Gaulle, l'heure de la retraite a sonné pour Georges et Maria Huchelmann, non sans un petit pincement au cœur. Tout au long de ces années, chaque matin le bon pain, les viennoiseries, les pâtisseries et autres spécialités de la maison étaient fort appréciées avec en plus le sourire et la bonne humeur de Maria derrière le comptoir. Avec le tabac-presse, les jeux, l'épicerie en plus, le couple n'a pas ménagé sa peine pour satisfaire le client et pour donner de la vie et du lien social au centre-ville de notre cité.



De droite à gauche, le boulanger Georges Huchelmann et son épouse Maria, entourés des repreneurs Paul Minder et Nicolas Trnavac

D'ici le 9 janvier, le commerce sera repris par Paul Minder et Nicolas Trnavac, qui, après travaux, devraient ouvrir d'ici fin février une nouvelle enseigne Le fournil du K. Outre la boulangerie-pâtisserie et un coin épicerie, un salon de thé avec café, petite restauration et plats à emporter seront proposés, mais plus le tabac, les jeux et la presse (sauf les quotidiens locaux). Ouvert en continu, le lieu devrait renforcer l'espace de rencontre pour habitants et touristes.

La municipalité remercie vivement Georges et Maria Huchelmann pour tout ce qu'ils ont fait pour la vie de notre cité et leur souhaite une bonne retraite outre Vosges. Elle souhaite la bienvenue et la réussite aux repreneurs de la boulangerie presque centenaire.

Le recensement

Le recensement, comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis prochainement par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Pour Ammerschwihr, quatre agents recenseurs se partagent la commune :

- Mme Liliane Kaufmann pour les quartiers au sud de la Grand-Rue
- M. Jean Siegel, pour la partie au nord de la Grand rue
- M. Dominique Masson, pour Trois-Epis, le golf et la partie entre cimetièrre et rue des marguerites
- M. Denis Parmentier, pour le quartier des fleurs.

Merci de leur réserver un bon accueil. Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Insee
 en partenariat
 avec votre commune

Recensement
 de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
 Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
 Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
 Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTEILLES PRESENTES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections

Le 10 et 24 avril 2022 se déroulera l'élection présidentielle, les 12 et 19 juin 2022 les élections législatives. Nous invitons toutes les personnes qui sont venues nouvellement s'installer dans notre commune à s'inscrire sur la liste électorale. L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Deux façons de s'inscrire : sur Internet ou en mairie :

> Inscription en ligne avec mon.service-public.fr

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales par Internet avec www.mon.service-public.fr. L'inscription est plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche est la suivante :

- Il suffit de créer son compte en quelques clics sur mon.service-public.fr.
- Vous pourrez ensuite accéder à «Inscription sur les listes électorales» et remplir le formulaire. Il sera nécessaire de numériser les pièces justificatives suivantes :
- Un titre d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms, de préférence facture d'électricité, de gaz, eau, attestation assurance habitation,

> Inscription en mairie

- Vous pouvez vous inscrire toute l'année aux heures d'ouverture de secrétariat de mairie (de 8h à 12 heures et de 16h à 18 heures du lundi au vendredi), munis des mêmes pièces justificatives citées ci-dessus.
- Pour les personnes ne pouvant se déplacer (notamment les malades, personnes handicapés, Français établis à l'étranger), les demandes d'inscription peuvent être effectuées par correspondance, de préférence sous pli recommandé (joindre un certificat d'immatriculation délivré par le consulat si vous êtes Français établi à l'étranger).
- Les demandes peuvent également être déposées par un tiers dûment mandaté avec les mêmes pièces justificatives.

Pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle qui aura lieu les 10 et 24 avril 2022, il sera possible de s'inscrire avant le 4 mars 2022.

LISTES ELECTORALES : comment vérifier votre inscription ?

- Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le télé-service via le site www.service-public.fr

LISTES ELECTORALES : comment faire rectifier vos données d'Etat-civil ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee.

Cependant, des erreurs d'Etat-civil (nom, prénom, date et/ou lieu de naissance) peuvent exister et vous pouvez en demander la correction. Vous ne serez pas empêché(e) de voter mais vous devrez faire rectifier ces éventuelles erreurs directement auprès des services

de l'INSEE. En effet, les services des communes ne sont pas habilités à intervenir sur ces données d'État civil.

Pour les électeurs nés en France, une procédure en ligne sur Internet est proposée par l'INSEE : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>. Cette page indique également la procédure pour les électeurs nés à l'étranger.

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;
- d'une copie de votre acte de naissance.

Covoit'ici : pour covoiturer en toute sécurité !

Vous cherchez un moyen simple de vous déplacer pour vos trajets du quotidien. Vous souhaitez proposer les sièges libres de votre véhicule à ceux qui en ont besoin ?

C'est le moment de tenter l'expérience Covoit'ici, le service de covoiturage public et sans réservation de la vallée de Kaysersberg !

Covoit'ici invite une communauté de covoitureurs citoyens à utiliser les lignes de covoiturage par le biais d'une **application** ou bien d'un **parcours SMS**. Un service simple, sans contrainte et innovant qui permet de favoriser l'accès à l'emploi et à la culture, de réduire le trafic routier et de faire des économies.

L'objectif ? Faire de la voiture un transport collectif !

Les lignes Covoit'ici permettent à ce jour de covoiturer au cœur de la vallée de Kaysersberg, entre Le Bonhomme, Orbey, Hachimette, Kaysersberg, Ammerschwihr et Colmar.

Plutôt conducteur ? C'est l'occasion de rendre service tout en faisant des économies: gagnez 1€ pour chaque trajet réalisé avec un passager (hors trajet intra-communal) ! Parce que chaque petit pas, pour des territoires qui respirent mieux et plus de solidarité, mérite d'être célébré :

Plutôt passager ? Pour la rentrée, optez pour un nouveau moyen de transport gratuit et sécurisé grâce au code d'identification conducteur : notre équipe assistance sait toujours avec qui vous montez !

Tous les détails sont indiqués sur le document encarté ci-joint et sur le site :

<https://www.covoitici.fr/lignes-covoitici-de-la-vallee-de-kaysersberg>



Les bons gestes en cas de neige ou verglas

En janvier 2021, la neige est tombée en abondance. Cela n'était plus arrivé depuis 2006. Qualifiée d'épisode neigeux remarquable par la Préfecture, la situation a cumulé à la fois une durée exceptionnelle (quasiment 36 heures de chutes de neige ininterrompues) et un cumul de neige de 30 cm, voire au-delà par endroits.

Face à cet événement, la ville d'Ammerschwihr a tout mis en œuvre pour traiter prioritairement les axes de circulation communaux, les abords des établissements recevant du public. Cependant, les agents municipaux ont dû faire face à la difficulté de déneiger certaines rues étroites encombrées par des véhicules en stationnement gênant, ainsi qu'à la formation de congères dues aux chutes de neige en toiture.

En cas de nouvel épisode neigeux, la ville continuera de tout mettre en œuvre pour assurer un déneigement adapté. Pour 2022, nos trois tracteurs sont équipés de lames à neige. Ils déneigeront en priorité la vieille ville et l'accès à la résidence du golf. En parallèle, le quartier des Fleurs sera traité par une entreprise locale de proximité missionnée dans le cadre d'un contrat.



Chaque habitant a aussi son rôle à jouer :

RAPPEL AFIN D'ASSURER LA SECURITE DE TOUS EN CAS DE NEIGE et/ou VERGLAS, CONFORMEMENT AU DROIT APPLICABLE EN ALSACE-MOSELLE :

En cas de chute de neige, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1,50 m. Au besoin, ils devront être nettoyés de bonne heure le matin et le soir.

Sur les voies publiques où il n'existe pas de trottoirs, une bande de même largeur doit être dégagée en bordure des propriétés riveraines.

La neige et la glace sont à mettre sur tas et ne doivent en aucun cas être jetées sur la chaussée. Il en est de même pour la neige tombée des toitures.

Le cas échéant, au moment du dégel, la glace dans les caniveaux doit être brisée sur une largeur suffisante pour permettre aux eaux de s'écouler librement. Elle doit être entassée à un endroit où elle ne risque pas de gêner la circulation.

Le déblaiement est à exécuter de façon à éviter tout endommagement des revêtements des trottoirs ou chaussées.

Les couvercles des bouches d'incendie souterraines et des robinets vannes des conduites, qui se trouvent devant les immeubles, sont également à tenir dégagés.

En cas de verglas et pour prévenir tout accident, les trottoirs, ou si la voie publique n'en comporte pas, une bande longeant les propriétés riveraines doivent être par tous moyens dégagés sur une largeur d'environ 1,50 m.

Lorsque le verglas survient la nuit, l'intervention devra être terminée avant 8 h du matin. L'épandage de sel est interdit sur les trottoirs à proximité des arbres.

Les travaux rappelés ci-dessus doivent être assurés :

a) **pour les maisons individuelles** : par l'occupant qui y habite, qu'il soit propriétaire ou locataire,

b) **pour les immeubles collectifs** :

- soit par le préposé désigné par le syndic de la copropriété ou par le propriétaire en cas de propriété unique,

- soit, s'il n'y a pas de préposé d'immeuble, par les occupants désignés par le syndic ou par le propriétaire unique, selon une liste de roulement à établir parmi les occupants valides de l'immeuble,

c) **si la propriété n'est pas bâtie ou si elle est inoccupée** :

le propriétaire lui-même ou par la personne qu'il aura désignée à cet effet.

Un témoin de l'Annexion

Retrouvée dans un grenier, une plaque d'entrée de ville, en langue allemande en métal émaillé (50x60 cm), réalisée au temps de l'annexion allemande entre 1870 et 1918, a été remise au maire Patrick Reinstettel par Francis Lichtlé et Bernard Ruhlmann le 15 novembre dernier. Selon notre historien Francis Lichtlé, la datation est antérieure à la première guerre mondiale, puisque la mention de Colmar est orthographiée avec un C et non avec un K comme lors de la deuxième guerre mondiale.



La municipalité remercie vivement ces deux découvreurs pour cette trace d'histoire que la collectivité mettra en valeur dans l'une des salles de l'hôtel de ville.

Travaux fossés et chemins

Démonstration d'une brosse sur bras de l'épareuse.

Nous avons pu bénéficier d'un essai d'une brosse articulée qui s'adapte sur le nouveau tracteur. Cette brosse nous permettrait de nettoyer les fils d'eau, les fossés pavés avec un gain de temps important.



Travaux d'entretien des chemins ruraux

Tous les ans, avant la période des vendanges, les services techniques procèdent à la remise en état des chemins ruraux.

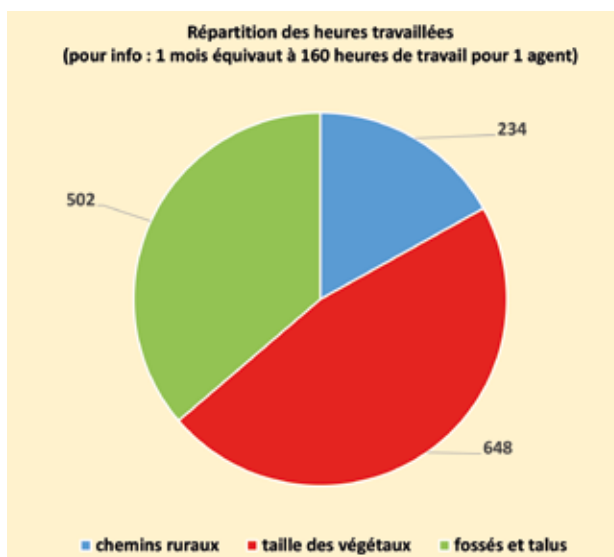
Cette remise en état a nécessité l'apport de 254 tonnes de concassé dont plus de 125 tonnes réparties manuellement par les agents. Les services techniques ont ainsi consacré plus de 230 heures de travail pour réaliser cet entretien.

Travaux d'entretien des fossés et des talus

Tous les ans, les services techniques procèdent à l'entretien des fossés et talus. Les agents ont consacré ainsi plus de 500 heures de travail pour réaliser cet entretien.

Travaux d'entretien de taille des végétaux

Tous les ans, les services techniques procèdent à l'entretien de taille des végétaux. Les agents ont consacré ainsi plus de 650 heures de travail pour réaliser cet entretien.



Travaux d'élagage

Arbres menaçants le long de la WEISS et de la piste cyclable

Nous avons également sollicité le syndicat des Rivières de Haute-Alsace pour une campagne de sécurisation des arbres le long de la piste cyclable du quartier des fleurs vers Sigolsheim, ce syndicat ayant les compétences et la responsabilité de la végétation bordant la Weiss.

Campagne d'élagage sur la commune d'Ammerschwahr

Une société d'élagage spécialisée a été mandatée par la ville pour sécuriser et diagnostiquer les arbres de la commune. Certains arbres devront être coupés puisque malades ou creux et donc dangereux.



Travaux à l'école

Travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire et du périscolaire.

Le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année 2021.

Les consultations des entreprises devraient intervenir début 2022. Le montant prévisionnel de l'opération de restauration au stade de l'APD (avant-projet définitif) est estimé à 742 000 € HT.

- dont coût estimatif travaux : 667 000 € HT
- dont coût des études : 75 000 € HT

Ces travaux ont été confiés à l'atelier ARCHI SWEET de Ribeauvillé.

Cette opération pourra bénéficier de subventions importantes de la part de l'Etat à travers la DETR, de la Région GRAND EST, et de la Caisse d'allocations familiales. Les travaux devraient débuter courant 2022.



Photos avant travaux depuis le parking des enseignants.



Photos après travaux depuis le parking des enseignants.

Travaux à l'école

Remplacement de la climatisation à l'école maternelle

Durant l'été dernier, la municipalité a procédé au remplacement de l'installation de climatisation qui était vétuste à l'école maternelle. Le montant total de cette opération de remplacement s'est élevé à 10 631 € TTC.



Réfection du parquet de la salle des fêtes

Le parquet de la salle des fêtes a bénéficié d'un lifting (ponçage et huilage). Ces travaux ont été réalisés durant l'été. Le montant total de cette opération de rénovation s'est élevé à 8 484,82 € TTC.



Ilots arbustifs

La fédération départementale des chasseurs a été mandatée pour contractualiser des « Ilots Arbustifs » auprès des collectivités, associations, exploitations agricoles et viticoles dans une démarche de biodiversité.

La commune d'Ammerschwyr a souhaité participer à cette opération le 28 octobre 2021 en associant le conseil municipal des jeunes (CMJ).

Nous avons décidé de planter cet îlot arbustif de 12 arbustes autour du dessableur au lieu-dit le RUMERSTAHL.



Cadet Rousselle a un jardin

« La vie, c'est comme un jardin »

Dans l'application de son projet pédagogique, depuis début 2020, la vie au périscolaire Cadet Rousselle s'organise autour du jardin, situé dans la cour de l'école primaire, où chaque enfant y a créé, avec entrain, un joli petit coin...

Ce petit lopin de terre est devenu un endroit magique avec :

- un espace « salon détente » réalisé avec des anciennes palettes réinventées et d'anciens coussins revisités qui forment table et canapés,
- un petit espace « jardin potager et ses plantes aromatiques » qui évolue en fonction des saisons,
- un espace « sentier pieds nus » fabriqué à base d'éléments naturels récoltés et glanés, où les enfants se retrouvent chaque jour avec plaisir,
- ainsi qu'un espace, très prisé, pour jouer aux petites voitures.

Nicole Longuet, intervenant en arts plastiques, a transmis son savoir aux enfants en créant avec eux de jolies fleurs en céramique qui égailent ce petit jardin pour le bonheur des yeux de tous. Les enfants peuvent accéder à tout moment à ce jardin qui évoluera en fonction des saisons et de leurs envies.

Ce petit « coin de nature » a été inauguré fin septembre en présence des maires d'Ammerschwihr et de Katzenthal, du premier adjoint également président de Cadet Rousselle, de conseillers municipaux, de la secrétaire générale de mairie, de nombreux parents et enfants ainsi que toute l'équipe d'animation de Cadet Rousselle que la direction, Annick Lambert et Aline Ferreira, ont remerciés vivement pour leur dévouement et leurs actions.



Cartable et compagnie

Cartable et compagnie et l'école sourit

Cartable & Compagnie, c'est quoi ?

C'est une association gérée par des parents bénévoles qui permet d'améliorer le quotidien des enfants scolarisés à l'école d'Ammerschwihr en les accompagnant dans des temps forts tout au long de l'année.

Comment ?

- En récoltant des fonds qui permettent de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'école
- En organisant des moments de rencontre et de partage conviviaux en dehors du temps scolaire

Quelques exemples :

- Sorties culturelles : spectacle/ théâtre/ cinéma
- Classes vertes
- Visite du Saint-Nicolas et distribution des Mannalas
- Financement de matériel (draisiennes, trottinettes)
- Distribution de beignets pour carnaval
- Ateliers loisirs créatifs au marché de l'Avent
- Kermesse de Pâques
- Maquillage
- Vente de fromages
- Confection et vente de couronnes de l'Avent
- Vente de Géraniums



En résumé :

Toutes ces opérations rendent la vie scolaire plus agréable et plus attractive pour les enfants. Cependant, pour que cela perdure, nous avons besoin de vous ! Toute aide, même la plus infime, nous est précieuse !

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe dynamique !

Comment nous suivre / nous contacter / nous rencontrer / nous rejoindre ?

Inscrivez-vous à notre newsletter



Retrouvez-nous sur Facebook



Vous pouvez aussi nous écrire sur notre adresse mail dédiée :
cartableetcompagnie@gmail.com

Nous vous remercions du fond du cœur pour votre aide et votre soutien !

Les membres de l'association CARTABLE ET COMPAGNIE

Création d'un espace de street work out

Faisant suite aux différents confinements, la Municipalité a pris conscience de la nécessité d'offrir des zones de bien-être et de sport santé de plein air.

Il a été décidé la construction d'un espace de street work out qui permet la pratique de la musculation, la gymnastique et le fitness. Ce nouvel espace est situé dans le quartier des fleurs face à l'aire de jeux des enfants.

Le montant total de cette opération s'est élevé à 29 804 € TTC.

A déduire la subvention de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) de 9 320 € ainsi que la contribution de l'état au travers du Fonds de compensation de la TVA venant en déduction du montant de l'opération qui s'élève à 4 074 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 16 410 €.

Les objectifs attendus :

- Meilleure santé, être en forme, améliorer le sentiment de bien-être.
- Augmentation de la durée et de la qualité de vie.
- Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels.
- Diminuer les dépenses publiques liées à la santé.

Le 1^{er} plateau d'agrès gymnique permet d'effectuer des exercices de renforcement musculaires avec le poids de son corps

14 agrès sont implantés

- 14 utilisateurs peuvent pratiquer en même temps
- 47 exercices sont possibles, dont 30 exercices avec **Coaching Connect**

Un Panneau explicatif vous donnera les indications.

Une application sera téléchargeable sur votre téléphone pour des exercices supplémentaires à pratiquer avec **Coaching Connect**

Le 2^{ème} plateau aussi appelé Out&Fit GYM, un portique permet de faire des étirements, de la musculation statique.

8 agrès sont implantés

- 8 utilisateurs peuvent pratiquer en même temps
- 60 exercices sont possibles dont 42 exercices avec Coaching Connect.



Des nouvelles de l'EHPAD

Point sur le projet de restructuration et d'agrandissement de l'EHPAD de la WEISS à Ammerschwyr...

En 2021, le corona virus a frappé les deux établissements de la Weiss et a conduit à une baisse importante de l'activité d'hébergement.

En conséquence, le Conseil d'Administration de l'Ehpad de la Weiss a décidé de regrouper provisoirement l'ensemble de l'activité sur le site de Kaysersberg à la mi-juillet 2021 pour optimiser les coûts de fonctionnement et faciliter les futurs travaux de restructuration et d'agrandissement sur le site d'Ammerschwyr. Aujourd'hui, la capacité d'hébergement est de 100 lits sur Kaysersberg contre 166 à l'origine sur les 2 sites.



Concernant le projet de restructuration et d'agrandissement sur le site d'Ammerschwyr, après une phase concours de Maitrise d'œuvre, le choix s'est porté sur l'équipe de Maitrise d'œuvre du Cabinet Kauffmann et Wassmer de Colmar qui conduira cette opération. La validation de la phase APD (avant-projet définitif) interviendra courant décembre 2021.

A terme, sur le site d'Ammerschwyr la capacité d'accueil sera relevée à 121 lits.

Cherche bénévoles à la MGEN

La MGEN de Trois-Epis accueille des patients en Soins de Suite et de Réadaptation, avec l'objectif de rentrer à leur domicile en améliorant leur autonomie.

Outre les soins apportés par les équipes médicales, soignantes et de rééducation, l'établissement accorde la plus grande attention à la socialisation dans le parcours de soins des patients. Pour cela, des activités culturelles et/ou manuelles sont proposées chaque jour de la semaine par une animatrice.

Depuis quelques années, le service animation bénéficie de l'appui de bénévoles souhaitant s'investir dans la conduite d'une activité en fonction de leur disponibilité.

Il recherche encore des bénévoles afin d'élargir les possibilités d'activités pour les patients : des activités aussi bien manuelles (tricot, crochet, patchwork...) que musicales (chant, danse, musicien...) mais aussi pour des permanences à la bibliothèque de l'établissement ainsi que des jeux de sociétés, voire d'autres propositions.

Merci de contacter l'animatrice :
Eva Vonthron Tél : 03.89.73.54.07
MGEN Trois-Epis
Courriel : EVONTHRON@mgen.fr

Journée citoyenne

3^{ème} édition

Des bénévoles aux petits soins pour leur ville

La 3^{ème} journée citoyenne de la ville d'Ammerschwihr s'est déroulée le samedi 25 septembre avec près de 90 personnes réunies pour un même projet, l'amélioration de leur cadre de vie.

La convivialité et l'échange étaient les maîtres mots de cette matinée. Les membres du CMJ ont réalisé une fresque « Street art » sur le mur du nouveau terrain de jeu près du Walbach et sur le dessableur du Sand, avec l'aide de deux graphesur MaRIe et GESA Oner. Les plus jeunes ont réalisé des nichoirs à oiseaux.

Les adultes se sont répartis sur différents chantiers : rénovation des bars de la salle polyvalente, nettoyage de l'église, entretien du cimetière et désherbage autour des monuments historiques de la ville et le long de la Weiss, atelier décoration, et bien entendu la confection d'un repas bien mérité arrosé des bons vins de la cité offerts par le syndicat viticole.

A l'issue du repas, le maire Patrick Reinstettel a remercié chaleureusement les participants ainsi que les services techniques et administratifs de la ville pour leur investissement.

Les participants se sont retrouvés le vendredi 22 octobre pour une projection de toutes les photos prises lors de cette journée.

RENDEZ-VOUS le samedi 21 mai 2022

Notez la date dans votre agenda !!





Journée
Citoyenne





Journée citoyenne



CMJ et street art

Atelier 'découverte du street art' à l'occasion des journées citoyennes d'Ammerschwihr

Le 25 octobre 2021, à l'occasion de la journée citoyenne, 12 jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), âgés de 12 à 16 ans ont pu s'initier aux "arts urbains". Initié par le Conseil municipal d'Ammerschwihr, les jeunes : Achille, Axel, Esteban, Eva, Inès, Laure, Leïla, Lilou, Maïlys, Pierre, Simon et Théo ont pu découvrir les techniques de peintures à la bombe. La commune leur a mis à disposition le muret de la nouvelle aire de jeux pour enfants près du jardin des vignes (Porte Haute) ainsi que le désableur du lieu-dit "Sandweg". Les deux sites, préparés pour le jour J par les agents communaux, ont été décorés avec des techniques différentes : pochoirs pour l'un et graffitis avec paysages pour l'autre. L'atelier était animé par les artistes Ma Rie (illustration ornementale, graphique, wall art) et Gesa Oner (graffiti, illustration, wall art) qui font partie de l'association colmarienne "le Mur".

Cet atelier a vraiment été apprécié par nos jeunes à tel point que d'autres réalisations sont en cours de réflexion pour agrémenter notre commune.



CMJ en forêt et élections

CMJ : sortie en forêt en juin 2021

Le 26 juin, le Conseil Municipal des Jeunes d'Ammerschwihr s'est retrouvé pour une balade dans la forêt qui jouxte le golf. Les 13 jeunes entourés d'élus ont été guidés par Frédéric Naudin, qui, en sa qualité de chasseur, a pu leur montrer tout au long du parcours des traces et des indices laissés par les animaux : empreintes, vermillis creusés par les bêtouilles des sangliers, bois de 10 cors de cerfs...

Cette sortie a été d'autant plus appréciée, que les occasions de se voir et de travailler ensemble durant ce mandat ont été peu nombreuses.

Le Conseil Municipal des Jeunes a comme objectif de faire entendre la parole des jeunes habitants de la commune, de leur permettre de s'exprimer tout en faisant l'apprentissage de la citoyenneté. Il a été renouvelé en novembre.



Un nouveau CMJ

Une intense activité régnait lundi 15 novembre à la mairie d'Ammerschwihr pour le renouvellement du conseil municipal des jeunes (CMJ). S'adressant aux enfants nés entre 2008 et 2013, le scrutin a vu 33 votants sur 79 inscrits se déplacer aux urnes, soit 41 % de participation : c'est mieux que les adultes lors des dernières élections (35 %) ! La liste des 19 candidats a donc été élue sans grande surprise : il s'agit de Louise Beyl, Axel Brochet, Maïlys Etienne, Lucas Ferreira, Louise Girardey, Agathe Guillemain, Emma Guillemain, Giulia Hess Mazza, Clémence Killé, Achille Körper, Xavier Körper, Théo Mauger, Anatole Poisson, Louise Schoech, Lucie Schwab, Tom Vaysse, Pierre Wagner, Thomas Wagner, Joseph Weibel.

Les choses se sont pimentées lundi 22 novembre avec l'élection du maire junior et des trois adjoints. Seul candidat au poste de maire junior, Joseph Weibel est élu à l'unanimité.

Pour les adjoints, le suspense est un peu plus long car il y a eu huit candidatures. Au

premier tour, les filles sont élues Giulia Hess Mazza, Emma Guillemain ; un deuxième tour est nécessaire pour élire le 3^{ème} adjoint, Thomas Wagner. Ils ont été présentés aux membres adultes du conseil municipal qui tenait ce même soir une séance publique.

Les membres du CMJ ne manquent pas de projets : la création d'une journée multisport en lien avec les associations sportives de la vallée et le service jeunesse de la CCVK, la propreté de la ville, un skate-park.



Les Estivales

Les Estivales ont été de retour sur la place de la mairie durant cet été. Comme l'an passé, nous avons dû être créatifs pour mettre en application le protocole sanitaire. Cela a pu être possible grâce à la volonté de tous. Malgré les barrières pour délimiter la place, le port du masque obligatoire, rien n'a pu ternir ce moment de fête et de convivialité.

Merci aux habitants, vacanciers, producteurs et associations d'avoir mis le « feu » à la place chaque jeudi soir ! On se retrouve, quoi qu'il arrive l'année prochaine pour une nouvelle édition ! En attendant l'été prochain, prenez soin de vous cet hiver.

L'équipe de l'ACFA



Bourse de modèles réduits

Bourse aux modèles réduits, 30 ans d'échanges !

En 1992, Marcel Baumann, papa de trois musiciennes et musiciens, proposait au comité de la Musique Municipale, une bourse d'échange de trains et voitures miniatures, manifestation qui dans le Haut-Rhin était pratiquement inédite hormis celle de Mulhouse, Thann et Munster. Nous étions dans l'incertitude complète puisque hormis Marcel, nous n'avions aucune idée de cette future organisation, mais confiant de la force de frappe de notre jeunesse insouciante.



Arrive la date fatidique du 27 septembre 1992. La salle polyvalente de Bennwihr, plus fonctionnelle que celle d'Ammerschwihir était réservée, mais hélas manquait encore nombre de tables qu'il a fallu emprunter chez un brasseur et chercher par nos soins. Pour agrémenter ce baigne, l'idée saugrenue de montage d'un bassin nautique avec l'aide de 6 palettes d'aggloméré et 6 rouleaux de toile étanche, contenant 36 m³ d'eau offerte par la commune de Bennwihr et mise en eau par les sapeurs locaux. Le tout pour faire voguer des bateaux électriques. Succès assuré, mais quel travail !

La journée fut une grande réussite, avec 80 exposants en place, et dès le matin 9 heures, une file ininterrompue de visiteurs qui firent la queue et cela durant toute la journée. 800 passionnés de trains électriques et voitures avaient passé à la caisse sans oublier de nous féliciter quant à la bonne organisation et la bonne ambiance.



Après cette première réussite, nous étions partis pour en organiser d'autres, auréolées par des titres de presse élogieux, tel que La folie des miniatures, Petites voitures en bourse, La passion des miniatures, Roulez, petits bolides, Miniatures pour grands et petits.

930 - 11

Eh non, ce n'est pas une relation mathématique que l'on vous demande de résoudre ! C'est tout simplement le chiffre exact de visiteurs qui sont venus nous rendre visite à la 4^{ème} Bourse d'échange de miniatures organisée par la Musique (et n'oublions pas Marcel qui commence à avoir l'habitude, maintenant). C'est grâce à nos videres de charme (les jumeaux) que la salle a pu être (enfin) dégagée. Des éternels assoiffés après un apéritif de mariage ont bien voulu rendre les lieux pour que l'équipe de choc puisse oeuvrer. En effet, il fallait qu'en quelques heures cette salle soit apte à accueillir ses 80 exposants, ses visiteurs, la superbe exposition ... Et comme toujours cette sacré bourse a eu beaucoup de succès, et non sans faire grincer les dents de quelques jaloux. Mais quel est ce phénomène qui fait venir tellement de monde ? Un accueil, on ne peut mieux, Freddy-Betty ? La femme du président qui arrive à faire baisser les voix trop excessives grâce à son couteau de cuisine magique ? Nous n'arrivons pas à élucider ce mystère mais notre sociologue attitrée aura la parole. Il est à noter que vingt départements étaient représentés ce jour là, qu'il y avait des milliers de voitures, de trains, de véhicules militaires et autres jouets ! Sur la scène réservée à l'exposition, on pouvait admirer, entre autres, de superbes constructions en Meccano : des trains fonctionnant à l'air comprimé et un beau camion de deux mètres entièrement en bois ! Une merveille, je vous dis, une merveille ! Et à l'extérieur (comme il fait toujours beau quand la musique organise quelque chose) des voitures radio-commandées faisaient leurs courses du dimanche. Vous avez loupé tout ça ? Quel malheur ! Mais entre nous, ce n'est pas si catastrophique car la date est déjà fixée pour l'année prochaine : le 8 Septembre 1996 ! Réserve-la !



V.F.

Fan Cancans - 3 - Novembre 1995

Pour vous décrire et vous imprégner de l'ambiance qui y régnait, nous nous baignons dans le texte écrit par une jeune musicienne dans notre journal interne appelé « Fan Cancan ».

Après une vingtaine d'années organisée à Bennwihr, la bourse est maintenant bien rodée à Ammerschwihir, dans la salle polyvalente fonctionnelle et de belle facture. Cette manifestation est la principale source d'équilibre budgétaire de la société de musique et notre reconnaissance à son premier organisateur Marcel Baumann est unanime, ainsi qu'à son relayeur depuis quinze années Vincent Klur.

Fête des vendanges

Fête des vendanges du 2 Octobre

Après une année 2020 où toutes les manifestations ont été annulées, cette fête des vendanges avec sa balade collective de la place de la mairie vers le jardin des vignes était un moment de joie et de partage intergénérationnel qui s'est finalisé par une belle fête en musique sur la place de l'hôtel de ville, tout en respectant les gestes barrière.



Un peu d'histoire...

Un tableau du curé Romain Hugar conservé au Musée d'Orsay à Paris

L'exposition présentée du 8 octobre 2021 au 24 janvier 2022 au Musée des Beaux-Arts au palais Rohan à Strasbourg consacrée au peintre Jean Jacques Henner (Bernwiller 1829 – Paris 1905) nous a fait découvrir le tableau d'un ancien curé d'Ammerschwihr, Romain Hugar peint en 1855 et conservé au musée d'Orsay à Paris.

Romain Hugar naquit à Burnhaupt-le-Bas le 7 octobre 1793, fils de Romain et de Madeleine Wetzel. Il suit des études de théologie au grand séminaire de Strasbourg et obtient le sous-diaconat le 18 décembre 1816 à l'église paroissiale d'Offenbourg. Le 12 août 1817, il est nommé diacre à la chapelle du séminaire de Strasbourg puis ordonné prêtre le 14 août 1817 à la cathédrale de Strasbourg.

Du 15 février 1818 au 7 octobre 1821, il est vicaire de la paroisse Saint-Georges à Sélestat. Il rejoint Herrlisheim près de Colmar dont il dessert la paroisse du 8 octobre 1821 au 30 novembre 1837. Finalement, il est nommé à Ammerschwihr du 1er décembre 1837 à son décès.

Dès l'arrivée du curé, des travaux d'aménagement sont entrepris au presbytère par Jean Meusburger, maçon, et Antoine Bentzinger, menuisier, tous deux de Kaysersberg. C'est également sous son mandat, en 1847, que la paroisse achète un nouveau maître autel chez Laurent Rossé à Nancy pour la somme de 6 750 francs et qu'est érigée, un an plus tard, la croix du Mont des Oliviers (route des Trois-Epis). En 1855, le curé fait peindre l'autel de la Vierge par Charles Wipff, peintre de Kaysersberg, puis, en 1856, il commande un crucifix pour la sacristie.

Dès 1845, il accueille au presbytère, la confrérie Saint-Etienne. Ses membres, peu nombreux à l'époque, quittent l'hôtel de ville, leur lieu de réunion traditionnel, et se retrouvent hôtes du curé jusqu'en 1848. Pendant son mandat, Romain Hugar bénéficie de l'aide d'un vicaire : François Joseph Habertheurer (décédé en 1838), Aloïse Birgilg de 1838 à 1843, de François Joseph Scherbeck de 1843 à 1845, Laurent Lux de 1845 à 1847, de François Frédéric Jaggy de 1848 à 1855 et de Thiébaud Muré de 1855 à 1861.

Le 4 mai 1852, il rédige son testament en faveur de ses deux frères Ignace et François Joseph, demeurant à Burnhaupt-le-Bas. Romain Hugar décède le 8 février 1860. Du 23 au 25 février, ses meubles et effets personnels sont vendus aux enchères et rapportent la somme de 5498,35 francs. Sa tombe est toujours visible au cimetière d'Ammerschwihr.



Francis LICHTLE

Le saviez-vous ?

On connaît la chapelle Saint-Eloi au bas de la rue de la gare à Ammerschwihr, mais saviez-vous qu'il existe un retable de Saint-Eloi au musée Unterlinden de Colmar non loin du célèbre retable d'Issenheim ? Et qu'il a été donné au musée par le curé Hugar d'Ammerschwihr en 1844 ?

L'association des amis des chapelles d'Ammerschwihr avait découvert ce joyau lors d'une visite guidée en juin 2016 et Mme Pantxika de Paepe, directrice et conservatrice du Musée Unterlinden de Colmar avait présenté ce retable datant des années 1510. D'un côté quatre saintes femmes : de gauche à droite, sainte Barbe, sainte Catherine, sainte Marguerite et sainte Madeleine sur fond doré. Au verso, la vie de Saint Eloi avec à gauche ferrant le sabot d'un cheval après l'avoir coupé et à droite Saint Eloi devant le roi Dagobert. En comparant le tableau avec la statue de Saint-Eloi conservée à l'hôtel de ville d'Ammerschwihr, on ne peut qu'être surpris de la ressemblance du personnage dans les deux œuvres. Sans aucun doute faisait-il partie du retable avec d'autres statues (Saint-Nicolas, Saint-Roch et Saint-Martin) de la paroisse. Le mystère reste entier pour savoir d'où vient ce retable (peut-être de l'église Saint-Martin de Bâle passée à la Réforme protestante dès 1529) et où était-il installé à Ammerschwihr avant son « dépeçage » par le curé Hugar : dans la chapelle Sainte Barbe du cimetière située jusqu'au début XIX^e siècle place de l'église ?



Le retable de Saint-Eloi (à gauche) se trouve dans la chapelle du musée Unterlinden de Colmar non loin du célèbre retable d'Issenheim (au fond). Ici la conservatrice et directrice du musée, Mme Pantxika de Paepe, présentant l'œuvre au public.



Au dos du retable deux scènes de la vie de Saint-Eloi, à gauche Saint-Eloi ferrant le sabot d'un cheval après l'avoir coupé, à droite Saint-Eloi et le roi Dagobert.



La statue de Saint-Eloi d'Ammerschwihr (ici lors des travaux de refixage des polychromies en 2017) avec sa forte ressemblance faisait sans aucun doute partie de ce retable.

Ça s'est passé en 2021



13 juillet : Galon, médaille et des remerciements aux couturières des blouses et masques.



24 juillet : Tour Alsace cycliste



30 août : remise d'un portrait du Général De Gaulle par le Père Maurice Girardin



11 novembre Commémoration de l'armistice 1918



19 décembre : 77^e anniversaire de la Libération d'Ammerschwih, Kaysersberg et Kientzheim



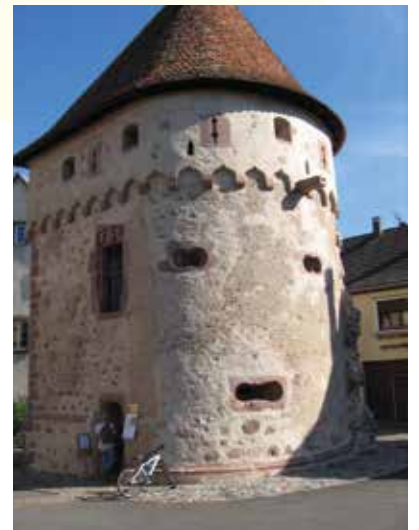
Fête patronale de la Saint-Martin Médaille pour André Thomann pour 18 ans de présidence du Conseil de Fabrique et choucroute pour tous



Concert du Bratislava boy's choir à Trois-Epis dans le cadre des Noëlies

Journées du Patrimoine 2021

Le 18 et 19 septembre, les journées européennes du patrimoine ont attiré près de 150 personnes pour découvrir d'une part la tour des Bourgeois nouvellement restaurée avec une belle exposition de sculptures d'André Thomann sur les vieux métiers d'antan, d'autre part les statues de l'église présentées par les Amis des chapelles ainsi que l'orgue Rinckenbach nouvellement restauré avec les explications de l'organiste Jean-Georges Schielé. On pouvait même s'initier aux différents jeux d'orgue !



Plusieurs métiers d'antan selon André Thomann.



Les gardiens de la tour, conseillers municipaux, ont assuré l'accueil du public.



L'actualité de la pandémie a aussi inspiré l'artiste.



L'organiste Jean-Georges Schielé a montré toutes les nuances du jeu d'orgue.



Des visiteurs ont pu s'initier aux trois registres.

L'orgue Rinckenbach

L'orgue Rinckenbach attire les chercheurs

A l'initiative de l'association des amis des orgues Silbermann de Wasselonne, et avec le soutien de la Ville d'Ammerschwihr et du conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Martin, un très intéressant colloque a eu lieu dimanche 10 octobre 2021 à Ammerschwihr sur la dynastie Rinckenbach, plus spécialement Martin (1834-1917) et son fils Joseph Rinckenbach (1876-1949), facteurs d'orgue dans une manufacture de près de deux siècles d'existence, située avant-guerre à la hauteur du restaurant des « Drei Amsel (Trois merles) ».

Selon un des intervenants Eric Eisenberg, organiste à Niedernai (près d'Obernai), passionné par l'orgue romantique de la période allemande, et qui a présenté un diaporama de 125 pages, Martin Rinckenbach était le meilleur facteur alsacien, fondateur de l'orgue symphonique alsacien avec plus de 200 orgues construits avec son fils en Alsace et au-delà.

En 1912, lors de l'agrandissement de l'église paroissiale Saint-Martin, père et fils ont voulu montrer tout leur savoir-faire en construisant un instrument imposant de 48 jeux et plus de 3200 tuyaux, qui a été entièrement restauré en 2016. En conclusion de la journée, un très beau concert de Mathieu Freyburger, 1er prix du Conservatoire national de Paris, et professeur au conservatoire de Colmar, a permis d'apprécier la qualité et l'importance de l'orgue d'Ammerschwihr.



La conférence a attiré une cinquantaine de personnes de toute l'Alsace dont des facteurs d'orgue actuels.



Eric Eisenberg a présenté les spécificités des orgues Rinckenbach.



Dessin Victor Weller: Martin Rinckenbach (à gauche) et son fils Joseph



Mathieu Freyburger a donné en fin de journée un très beau concert

Palmarès des maisons fleuries

MAISON AVEC JARDIN

- 1^{er} Madame et Monsieur Jean-Marc HEIL
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Pierre WILLE
- 3^e Madame et Monsieur Bernard BEYL
- 4^e Madame et Monsieur Rémy FROEHLICH
- 5^e Madame et Monsieur Michel COURTIER
- 6^e Madame et Monsieur Jean SCHILLINGER
- 7^e Madame et Monsieur Jean-Martin FERDER
- 8^e Madame et Monsieur Jean- Raymond SPETTEL
- 9^e Madame Odile SCHOECH
- 10^e Madame et Monsieur Franck PICOT

TERRASSES ET BALCONS

- 1^{er} Madame et Monsieur Jean-Pierre NOLL
- 2^e Madame et Monsieur Maurice SCHUELLER
- 3^e Monsieur Marius KLUFTS
- 4^e Madame Antoinette FLORENCE
- 5^e Madame et Monsieur Lionel AIMETTI
- 6^e Madame et Monsieur François SELLAL
- 7^e Madame et Monsieur Denis HEITZMANN
- 8^e Madame et Monsieur Christophe STEIB
- 9^e Madame Anita CLAUSEN
- 10^e Madame et Monsieur José MONTANES

COMMERCES

- 1^{er} Restaurant Julien BINZ
- 2^e Golf
- 3^e Restaurant Wistewala
- 4^e Vins d'Alsace Kuehn

VOIE PUBLIQUE

- 1^{er} Madame et Monsieur Gérard ADAM
- 2^e Monsieur Yves DEMANGEAT
- 3^e Madame et Monsieur Jean-Pierre KAPPLER
- 4^e Messieurs Fabien GERGES et Lotfi BELQAID
- 5^e Madame et Monsieur Stéphane HUNCKLER
- 6^e Madame et Monsieur Serge CERULLO

FENETRES

- 1^{er} Madame Marylène SCHILLINGER
- 2^e Madame et Monsieur René SCHIELE
- 3^e Madame et Monsieur Bernard RUHLMANN
- 4^e Madame et Monsieur André THOMANN
- 5^e Madame Monique SCHIELE
- 6^e Madame Marguerite COLON
- 7^e Monsieur Patrick FREYBURGER
- 8^e Madame et Monsieur Denis SCHIELE
- 9^e Madame et Monsieur Maurice KLUFTS
- 10^e Madame et Monsieur Alphonse HUNCKLER

IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1^{er} Madame Martine EIDENSCHENCK-ZAUNER
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Claude VENCK
- 3^e Madame et Monsieur Daniel ECKERT
- 4^e Madame et Monsieur Bernard WANTZ
- 5^e Madame et Monsieur Chrétien RIEDINGER



Le jury des maisons fleuries est passé le 28 août et a pu admirer de nombreuses compositions florales qui agrémentent la cité du Kaefferkopf.

Les lumières de l'Avent



Le week-end des 20 et 21 novembre, l'Association Culturelle et Festive d'Ammerschwihr a, encore une fois, réussi une belle organisation des Lumières de l'aveint qui ont attiré de nombreux habitants et touristes de passage.

Autour du sapin de la place, de nombreuses échoppes sous tente proposaient douceurs et idées cadeaux

de fabrication artisanale exclusivement et, plus loin autour de la fontaine, le traditionnel vin chaud et autres boissons chaudes, bretzels et manalas étaient proposés par l'ACFA en complément d'une petite restauration pizzas, tartes flambées, gaufres et marrons chauds.

A la tombée de la nuit, quel plaisir de voir cette multitude d'enfants se presser, munis de leur lanterne, pour partir en balade avec des yeux remplis d'étoiles jusque dans le vieux quartier où des jeunes musiciens de l'EMVK leur ont joué un très beau concert. Puis, de retour sur la place, chocolat chaud et manalas offerts par l'ACFA ont contribué à réchauffer tout ce petit monde.

Malgré le brouillard et le froid, dimanche matin, un concert de jeunes musiciens de l'EMVK accueillait les promeneurs. La grosse affluence fut lorsque les enfants se sont regroupés à l'arrivée de Saint-Nicolas accompagné de son bel âne blanc et du Hans Trapp. Autant l'un donne du bonheur autant l'autre fait peur aux enfants. La distribution de bonbons a récompensé les nombreux dessins que les enfants ont eu plaisir à offrir à Saint-Nicolas.

Un magnifique week-end froid mais chaleureux.



Marathon et don du sang

Après une année blanche, la 6e édition du Marathon de Colmar est à nouveau passée le 12 septembre par Ammerschwihr selon le tracé habituel sécurisé par bon nombre de bénévoles, notamment par la place de l'hôtel de ville et le ravitaillement rue des merles. Chez les hommes, Mounir Acherki (n°290) a remporté l'épreuve en 2h36'52, offrant un nouveau record (lors de l'édition précédente le vainqueur Nicolas Lehmann l'a fait en 2h49'13). Chez les femmes, Emilie Tissot (n°245) en 3h10 !

Il y avait le stand de ravitaillement rue des merles, mais aussi un talentueux viticulteur au piano offrait aussi ponctuellement de la vendange tardive (!) pour stimuler les marathoniens entamant le dernier tiers du parcours...



Le soleil n'était pas violent en cette veille de 14 juillet, jour de fête nationale mais il était bien présent dans nos cœurs.

Don du Sang : l'urgence est encore plus forte aujourd'hui.

La crise du Covid-19 a impacté très fortement les réserves de sang, qui sont actuellement au plus bas. Le manque de sang, bien que général, est particulièrement criant pour les groupes O et B. Toutes les mesures sanitaires sont évidemment mises en œuvre lors des collectes : Masques obligatoires pour tous et mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

Alors n'hésitez pas, venez sauver des vies en donnant votre sang dès à présent.

Si le bilan des collectes 2021 reste d'un bon niveau, 199 donneurs dont 12 nouveaux donneurs, il est sans doute possible de faire mieux en 2022.

Nous comptons sur vous pour faire ce geste de solidarité.

Les prochaines collectes 2022 auront lieu les : mardi **8 février**, mercredi **13 avril**, mercredi **31 août**, mercredi **16 novembre**.

L'amicale des Donneurs de Sang d'Ammerschwihr.

Merci à nos annonceurs



*Couverture tuiles et par éléments
Habillage de planches de rives – Habillage de cheminée
Isolation de toiture par l'extérieur – Pose de fenêtre de toit
Pose de gouttière et autres travaux de zingueries*

*Débouchage de canalisations
Contrôle et inspection vidéo réseau eaux usées*

Autres prestations sur demande

**2, rue du château-
68770 AMMERSCHWIHR**
Tél. 03 89 78 41 54 - Port.06 81 75 90 95
olivierkorper@gmail.com / www.couverture-korper.fr



VOTRE BANQUE EST DÉJÀ DANS VOTRE MOBILE.

APPLICATION* CRÉDIT MUTUEL :

- RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE CONSEILLER
- CONSULTEZ ET GÉREZ VOS COMPTES
- ACCÉDEZ À VOS ASSURANCES ET DÉCLAREZ VOS SINISTRES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION :




Crédit  Mutuel

Docteur Albert Schweitzer
Kaysersberg – Ammerschwihl – Sigolsheim – Kientzheim – Bennwihr

* Tous ces services ne sont pas disponibles sur l'ensemble des applications et versions. Nous vous conseillons d'avoir un forfait adapté (avec du web). Sous réserve de mobile compatible et de souscription du service de banque à distance de votre banque.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 € (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable www.orias.fr.

Réseau APA

« A toutes celles et ceux qui connaissent la valeur d'un sourire ».

Le réseau APA est actuellement à la recherche d'aides à domicile, d'auxiliaires de vie, d'infirmières, de livreurs de repas.... Plus de 100 postes sont à pourvoir à travers tout le Haut-Rhin.

Contacteur : reseau-apa.fr - Tél 03 89 32 78 71

La Recette

BRIOCHE ALSACIENNE "LA CRÉMANTAISE"

POOLISH

100g farine
1 càc levure sèche
100g crémant
-> mélanger le tout et laisser reposer 2h

LA PÂTE

300g farine T55
1 càc levure sèche
10g sel
60g sucre
2 œufs
85g lait
160g beurre
120g raisins secs



Faire macérer les raisins dans le kirsch.

Pétrir ensemble : la farine, la levure, le sel, le sucre ; les œufs, le lait et la poolish. Pétrir jusqu'à obtenir une pâte lisse et qui se décolle des parois du bol. Ajouter le beurre en 3 fois, ça permet d'avoir une brioche à la mie filante. Quand la pâte se décolle à nouveau, ajouter les raisins et pétrir encore 2 min. Laisser la pâte lever pendant 30 min, puis mettre la pâte au réfrigérateur pendant au moins 12h.

MACARONNADE

35g pâte d'amandes
35g poudre d'amandes
15g huile
15g féculé
2 blancs d'œufs

Malaxer la pâte d'amandes avec l'huile pour la détendre, puis ajouter la poudre d'amandes et la féculé. Monter les blancs en neige ferme et les incorporer au mélange précédent. Étaler cette pâte sur la brioche.

DERNIÈRE LEVÉE

Beurrer un moule à cake. Dégazer la pâte, la façonner en pâton et la placer dans le moule. Faire lever les brioches dans les moules pendant 1h45 environ. Quand la pâte arrive à hauteur du moule, c'est bon à cuire.

CUISSON

190°C pendant 35 min

L'état-civil

Nos joies, nos peines

Naissances

05/07/2021 à Colmar Marceau Martin Auguste MINDER ADAM
26/10/2021 à Colmar Jonas BOUTREUX

Décès

07/06/2021 Vincent Joseph Paul PHILIPP 59 ans
03/08/2021 Guy Désiré Christian WISS 71 ans
09/08/2021 Yvonne Louise SELTENSPERGER née FOHRER 87 ans
15/08/2021 Martin Jérôme ADAM 85 ans
31/08/2021 Marie Anne OLRV née WEIBEL 82 ans
01/12/2021 Alice HEINRICH née MEYER 94 ans
08/12/2021 Eric SCHULZE 54 ans

Mariage

24/07/2021 Pascal Jean Louis SCHMITT et Léa THOMANN
07/08/2021 Kévin Raymond Gérard PETIT et Elodie DOMINIQUE
18/08/2021 Jean-Christopher CLAIRANT et Carole Marlène Lara KNOLL
20/08/2021 Maxime André Maurice BRENDEL et Sylvie ALMEIDA
21/08/2021 Geoffroy KAPPLER et Léa Martine SCHNEIDER
04/09/2021 Jean-Baptiste RAETH et Stéphanie GLAENTZLIN
18/09/2021 Jérémy Bertrand Armand André LOOS et Léa Claire Charlotte SCHIELÉ
20/11/2021 Nicolas OEHLER et Charlotte REINHART
24/12/2021 Tristan PIERREVELCIN et Chloé LEREDE

Noces d'Or

Geneviève et Théodore WOLFARTH mariés le 08 juillet 1971 à Altkirch
Maddalena et Daniel BAUMANN mariés le 31 juillet 1971 à Wihr-au-Val
Jeannine et Bernard RUHLMANN mariés le 07 septembre 1971 à Ammerschwihr

Noces de diamant

Monique et Jean-Claude NAUDIN
mariés le 26 septembre 1961 à Colmar



L'agenda

1^{er} semestre 2022

Samedi 15 janvier à 17h Crémation des sapins de Noël près des ateliers communaux rue de Pairis

Dimanche 6 février 9h-17h Puces des couturières Salle polyvalente

Mardi 8 février 16h30-19h30 Don du sang au préau de l'école

Dimanche 6 mars 11h30 Fête des Aînés Salle polyvalente

Samedi 12 et dimanche 13 mars Salon des Vins Salle Polyvalente

Samedi 19 mars Concert de printemps de la Musique municipale Salle Polyvalente

Dimanche 10 et 24 avril Election présidentielle

Mercredi 13 avril 16h30-19h30 Don du sang au préau de l'école

Samedi et dimanche de Pâques 16-17 avril Course d'orientation internationale Salle polyvalente

Dimanche 1^{er} mai Concert-hommage au Général Kalck (enterré à Ammerschwihr) avec le chœur d'hommes Polycanto (direction Arlette Steyer) et l'organiste Vincent Warnier, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, Eglise Saint-Martin

Samedi 21 mai Journée citoyenne (4^e édition)

Dimanches 12 et 19 juin Elections législatives

